

(1)

La République arabe d’Egypte

le ٢٩

Ragab ١٤٤٠ Le Ministère des Waqfs

le ٥ avril ٢٠١٩

La responsabilité

Louange à Allah, Seigneur de l’Univers. Il dit dans Son Noble Livre : « Nous avons proposé aux cieux, à la terre et aux montagnes la responsabilité (de porter les charges de faire le bien et d’éviter le mal). Ils ont refusé de la porter et en ont eu peur, alors que l’homme s’en est chargé ; car il est très injuste [envers lui-même] et très ignorant. ». J’atteste qu’il n’y a point de divinité en dehors d’Allah, l’Unique sans aucun associé et que notre maitre et prophète Mohamad est Son serviteur et Son Messenger. O Allah, accorde Ton Salut et Tes bénédictions à lui, sa famille, ses compagnons et tous ceux qui les suivent d’une rectitude jusqu’au Jour Dernier.

(۲)

Ensuite...

Allah, Gloire à Lui, honora l'être humain en le créant, lui soufflant de Son Esprit, lui faisant prosterner les anges et le prévalant sur un bon nombre de Ses créatures par quelques avantages dont : il se charge de la responsabilité et des obligations légales. Aucun doué de saine raison ne manque de responsabilité quelle que soit sa position dans la société. Tout raisonnable est forcément responsable autant qu'il puisse et dans l'étendue de sa capacité et le cadre de ce dont il est chargé.

Sans doute, la responsabilité est une obligation avant d'être une honorabilité. Quiconque la considère à titre d'honorabilité et l'aspire d'une ambition d'âme, il se glissera dans les répercussions de cette responsabilité. Celui qui s'en charge sérieusement en tant que mission, Allah lui y accordera un secours. A ce propos, notre prophète (SBL) dit à Abdel Rahman Ibn Samrah (qu'Allah l'agrée) : « ô Abdel Rahman, ne réclame point l'émirat, car

(۳)

si tu le prends sur demande, tu y sera laissé, alors que si tu en es chargé sans réclamation, tu en seras soutenu ». Abou Dhar (qu'Alla l'agrée) dit : ô Messager d'Allah, tu ne veux pas me confier comme responsable ! Il frappa mon talon de sa main et me dit : « Abou Dhar, tu es un homme chétif, il s'agit d'une grosse responsabilité qui sera un regret le Dernier-Jour, sauf pour celui qui s'en charge sérieusement et en rend son dû ».

Il y a plusieurs formes de responsabilité dont la responsabilité familiale. La famille joue un grand rôle dans la stabilité et la cohérence de la société, elle en est la pierre angulaire et la première ligne de défense. Les père et mère sont responsables devant Allah, Gloire à Lui, de la constitution et la stabilité de leur famille par le fait que chacun d'eux assume ses devoirs et engagements. L'Islam mit en place ces devoirs et droits et les répartit à tous les membres de la famille. Le prophète (SBL) dit : « vous êtes tous parrains et chacun est responsable de ses charges : le

(٤)

gouverneur est un parrain responsable de son peuple, l'homme est le parrain de sa famille et en est responsable, la femme est parraine de son foyer conjugal et en est responsable, le servant est le parrain des biens de son maître et en est responsable et vous êtes tous parrains et chacun est responsable de ses charges ». La prospérité et la stabilité de la famille dépend donc de l'observation des droits et devoirs par tous les membres de la famille et de ne pas y renoncer.

La responsabilité des membres de la famille est complémentaire et réciproque : des droits, devoirs et respects mutuels. Chacun de ses membres doit accomplir son rôle avec amour, affection et honnêteté. Celui qui y renonce ou le néglige en sera interrogé devant Allah, Gloire à Lui. Notre prophète (SBL) dit : « Allah interrogera chaque parrain de ce dont Il lui confia, s'en chargea-t-il effectivement ou y renonça-t-il, à tel point que l'homme sera responsable des membres de sa famille. » Dans la

(۵)

même perspective, notre prophète (SBL) dit : « il suffit à l'homme pour péché de faire perdre ceux dont il est responsable ».

Une autre forme de la responsabilité est celle professionnelle. L'affaire de la responsabilité devient plus grande autant que la lourdeur des charges confiées au responsable. Chaque fois que l'étendue de la responsabilité s'élargit, cela exige des compétences spécifiques dont : l'aptitude, la capacité, l'expertise et la puissance d'accomplir les charges et répercussions de cette responsabilité. Chacun est responsable devant lui-même, devant les gens et devant Allah, Gloire à Lui de ce dont il est chargé. Notre prophète (SBL) dit : « quiconque se charge de l'affaire de dix personnes ou plus, il viendra à Allah le Dernier-Jour, les mains enchaînées au cou, soit sa bienfaisance le déchaînera, soit sa malfaisance le maintiendra enchaîné. » Chaque homme chargé d'une affaire publique ou d'un certain poste doit être conscient

(٦)

qu'il est ordonné de bien faire et d'observer les Ordres d'Allah, Gloire à Lui. Il doit prendre en considération qu'il s'entretient avec des biens publics, il doit les traiter dans les limites de l'accomplissement de son poste ; ainsi, il ne doit toucher aucun gain illicite quelle qu'on soit la dénomination.

Nous accentuons qu'il ne sied à aucun responsable, à n'importe quel niveau d'être paresseux à tel point de ne pas observer toutes les péripéties des charges lu confiées dans l'étendue de sa responsabilité. Même s'il lui semble qu'il s'agit d'une affaire futile, cela pourrait résulter beaucoup de préjudices et de torts. Il faut connaître que la confiance n'exige point de renoncer à la suivie et que la suivie ne signifie point l'absence de la confiance.

Dans le cadre de sa responsabilité, le responsable doit choisir des coopérants forts et honnêtes, d'en choisir les plus compétents tour à tour. Quiconque charge un homme de l'affaire d'un groupe alors que parmi ses membres i y a

(Y)

des plus compétents que le chargé pour cette mission, il a donc trahi Allah, Son Messager, la patrie et la responsabilité lui confiée.

L'autre forme de la responsabilité est la responsabilité communautaire. L'Islam établit des critères communautaires grâce auxquelles les gens pourraient mener une vie paisible et stable, où règnent l'affection, l'estime, le respect, la solidarité et la complémentarité sociale, sur base de l'égalité de tous les humains, ainsi, la société devient un corps compact.

Qui contemple la réalité actuelle des gens, en découvre le pauvre indigent qui ne trouve pas de quoi se nourrir, le malade dépourvu de moyens qui lui permettraient d'acheter de médicaments, les veuves, les orphelins, les chétifs et les sans famille. Subventionner aux besoins de ceux-ci fait partie intégrante de la responsabilité communautaire, légale et nationale. En outre, cela se tient une obligation communautaire qui, accomplie par un

(A)

groupe, se décharge du reste, inaccomplie par personne, encoure le péché à tout le monde. Le prophète (SBL) dit : « ne croit point en moi celui qui passe la nuit, bien rassasié alors que son voisin est affamé et il le connaît. » Le prophète (SBL) éleva l'importance de cette responsabilité communautaire par donner prévalence à assouvir les besoins des besogneux sur la retraite spirituelle dans sa mosquée (SBL). Abou Saïd Al Khodri (qu'Allah l'agrée) dit : « lorsque nous étions avec le prophète (SBL) au cours d'un voyage, un homme vint sur sa chamelle et se promena le regard à droite et à gauche. Le Messenger d'Allah (SBL) dit : « quiconque a un surplus de monture, doit l'accorder à celui qui le manque, quiconque a un surplus d'aliment doit le donner à qui dont il a besoin ». Le prophète (SBL) dit également : « les gens les plus aimés par Allah sont les plus profitables aux gens, l'acte le plus rétribué auprès d'Allah est toute joie qu'un musulman apporte à son frère, lui dissipe un malheur, lui assume un besoin ou lui satisfait une faim. Il m'est plus préférable de

(٩)

marcher avec un frère pour lui assouvir un besoin que de faire une retraite spirituelle dans cette mosquée-là Mosquée de Médine- pour un mois entier. Qui marche avec son frère pour lui assouvir un besoin,, Allah lui affermira les pieds le Jour où les pieds s'écrouleront. ». Le prophète (SBL) était soucieux de suivre ses compagnons en matière de l'assouvissement des besoins des autres et le parcours en quête de leurs intérêts. Il les interrogeait : qui le fit et exauça, qui s'en engagea et prit le bon exemple. Un jour, le prophète (SBL) dit : « qui parmi vous jeûne aujourd'hui ? », C'est-moi. Dit Abou Bakr (qu'Allah l'agrée). Le prophète de demander : « qui parmi vous a suivi un convoi funéraire aujourd'hui ? » C'est-moi. Dit Abou Bakr (qu'Allah l'agrée). « Qui parmi vous a nourri un indigent aujourd'hui ? » Redemanda le prophète (SBL). C'est-moi. Dit Abou Bakr (qu'Allah l'agrée). « Qui parmi vous a rendu visite aujourd'hui à un malade ? » Réinterrogea le prophète (SBL). C'est-moi. Dit Abou Bakr (qu'Allah

(۱۰)

l'agrée). Le prophète de répliquer : « ce qui fait des tels actes ensemble, entrera au Paradis. »

Une autre forme de la responsabilité, à savoir, la responsabilité nationale. On a des devoirs et une grande responsabilité vis-à-vis de la patrie, ce dans le but de la protéger et d'œuvrer pour qu'elle s'épanouisse et se progresse. Le prophète (SBL) éduqua ses compagnons sur le principe que sacrifier âmes et biens pour défendre les patries, leurs honneurs et lieux sacrés, fait partie du djihad dans le Sentier d'Allah, preuve à l'appui, Allah, Gloire à Lui, éleva le degré de ceux qui sacrifièrent leurs âmes pour défendre leur religion et leur patries, où Il dit : « Certes, Allah a acheté des croyants, leurs personnes et leurs biens en échange du Paradis. Ils combattent dans le sentier d'Allah : ils tuent, et ils se font tuer. C'est une promesse authentique qu'Il a prise sur Lui-même dans la Thora, l'Évangile et le Coran. »

(11)

Fait partie intégrante de la responsabilité nationale l'œuvre pour peupler le pays, l'élever et le progresser, ce par prévaloir l'intérêt public sur celui individuel, réunir les efforts, lever les différends, ne pas briser le rang, être d'un cœur d'un seul homme, tout en suivant le verset : « Et cramponnez-vous tous ensemble au <Habl> (câble) d'Allah et ne soyez pas divisés ; » et le verset : « et ne vous disputez pas, sinon vous fléchirez et perdrez votre force. Et soyez endurants, car Allah est avec les endurants. »

Il faut être conscients que viendra le Jour où on dira à tout le monde : « Et arrêtez-les: car ils doivent être interrogés » et sentir le Dire d'Allah, Gloire à Lui : « . Ce jour-là vous serez exposés ; et rien de vous ne sera caché. », soit s'agirait-il d'une petite ou d'une grande chose. Allah, Exalté Soit-Il dit à ce propos : « fût-ce le poids d'un grain de moutarde, au fond d'un rocher, ou dans les cieux ou dans la terre, Allah le fera venir. Allah est infiniment Doux et Parfaitement Connaisseur. »

(۱۲)

Disant cela, j'implore le Pardon d'Allah aussi bien pour moi que pour vous.

* * *

Louange à Allah, Seigneur de l'Univers, que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés au prophète honnête, à sa famille, ses compagnons et ce qui leur suit d'une rectitude jusqu'au Dernier-Jour.

Ensuite... mes frères en islam !

Dans quelques heures nous accueillerons une des saisons du bien, de la bénédiction et de l'obéissance, à savoir, le mois béni de Chaaban. C'est un mois, au cours duquel les œuvres sont élevées pour être exposées à Allah, Gloire à Lui. C'est pourquoi le prophète (SBL) lui consacrait un surplus d'adoration, de l'obéissance et du rapprochement d'Allah, Gloire à Lui. Il y accroissait le jeûne à tel point que

(۱۳)

ses compagnons l'observèrent. Certains d'entre eux (qu'Allah les agrée tous) l'interrogèrent au sujet de cette attention particulière qu'il donnait à ce mois. Oussama Ibn Zayd (qu'Allah l'agrée, lui et son père) dit : je demandai le prophète : ô Messager d'Allah, je trouves que tu observe le jeûne pendant le mois de Chaaban plus que dans le reste des mois, pourquoi ? Le prophète de répondre : « c'est un mois duquel les gens sont insoucieux entre celui de Ragab et celui de Ramadan, pourtant, au cours duquel les œuvres sont levées à Allah. J'aimerais bien que mon œuvre soit levée à Allah alors que j'observe le jeûne ».

D'après la mère des croyants, Ayesha (qu'Allah l'agrée) : le Messager d'Allah (SBL) observait le jeûne jusqu'à ce qu'on croie qu'il ne le rompra et rompait le jeûne jusqu'on pense qu'il ne l'observera. Le prophète (SBL) n'observait le jeûne pour un mois entier que le mois de Ramadan, il observait le jeûne facultatif grandement au cours du mois de Chaaban. »

(١٤)

En outre, Allah, Gloire à Lui, distingua le mois de Chaaban d'une nuit bénie, au cours de laquelle Allah se révèle par Son Pardon et Sa Miséricorde à Ses serviteurs, leurs absout les péchés et dissimule les défauts. Il s'agit de la nuit médiane de Chaaban. D'après Abou Moussa l'acharite (qu'Allah l'agrée), le prophète (SBL) dit : « la nuit médiane de Chaaban, Allah se révèle par Son pardon couvrir Ses serviteurs sauf le polythéiste et le querelleur. » Dans une autre version il dit : « Il lance un regard miséricordieux aux croyants, accorde un délai aux mécréants et laisse les envieux et rancuneux jusqu'à ce qu'ils repentent. »

Il faut tirer profit de ces jours bénis pour y accroître les obéissances, faire des bonnes actions et nous rapprocher d'Allah, Gloire à Lui, par obéissance du dire du prophète (SBL) : « votre Seigneur vous accorde dans votre vie des jours bénis, entretenez-vous avec eux, puisse l'un de vous recevoir un bienfait après lequel il ne sera plus malheureux ».

(۱۵)

O Allah, aide-nous à T'évoquer, Te remercier et Te vouer
un bon culte sincère.